

Sion, le 26 octobre 2020

**Aux parents des élèves
des CO Régionaux de Sion**

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Chers parents,

L'utilisation pédagogique des outils numériques (ordinateurs, tablettes, sites, etc.) fait partie du Plan d'étude romand. C'est pourquoi, le Conseil d'Etat a décidé d'offrir aux élèves de la scolarité obligatoire un accès à Microsoft 365 afin de favoriser cet apprentissage numérique.

Concrètement, chaque élève va recevoir d'ici au vendredi 13 novembre un document contenant les informations nécessaires pour se connecter à ce nouvel **environnement numérique de travail (ENT)**. Depuis cette plateforme en ligne, chaque élève aura à disposition les outils Microsoft 365 suivants :

- Une messagerie électronique Outlook
- Un espace de stockage sur OneDrive
- Teams
- La suite Office (Word, Excel, Powerpoint, etc.)

Il sera également possible d'installer ces outils Microsoft 365 en local sur son ordinateur personnel.

Cette plateforme à usage strictement scolaire permettra également des échanges de documents et de travaux entre les élèves et leur enseignant-e. En plus d'être utilisée en lien avec les objectifs du Plan d'étude romand, elle permettra de transmettre les documents distribués en classe aux élèves absent-es pour cause de maladie et, si la situation sanitaire l'exige, de mettre en place rapidement un enseignement à distance.

La mise en place sera effectuée durant les premières semaines après les vacances d'automne avec l'enseignant d'informatique (9CO) ou le/la titulaire (10CO-11CO). Toutefois, il conviendra également de tester à domicile l'accès à la plateforme et d'en faire un retour au/à la titulaire si des difficultés devaient être rencontrées. Des tutoriels seront également mis à disposition sur le page d'accueil de notre site www.cosionregion.ch.

Nous vous invitons également à prendre connaissance avec votre enfant de **la Charte numérique** annexée à ce courrier. Ce document a pour objectif de sensibiliser l'élève, par un ensemble de résolutions et de réflexions proposées à tout un chacun, afin qu'il puisse adopter un comportement sécurisé en travaillant avec des outils numériques. Ce n'est pas un règlement mais une série de bonnes pratiques mises à disposition de l'élève en vue de se protéger et d'utiliser l'univers numérique de manière positive et constructive.

La Charte numérique vous permet d'être informés sur ce qui est demandé à votre enfant en classe et de l'encourager à respecter ces mêmes règles à la maison. Au retour des vacances d'automne, un exemplaire imprimé de la Charte vous sera transmis par le biais de votre enfant pour signature.

En vous remerciant pour votre précieuse collaboration durant cette première partie d'année scolaire et en vous souhaitant la santé à vous ainsi qu'à vos proches, nous vous prions d'agréer, chers parents, nos salutations les meilleures.

La Direction

Annexe : Charte numérique des CO Régionaux de Sion